

Abus sexuels dans l'Eglise : d'où vient le chiffre de 330 000 victimes ?

Dévoilé par la commission Sauvé, le chiffre impressionnant du nombre de mineurs victimes d'abus sexuels par un membre de l'Eglise provient d'une enquête réalisée par l'INSERM. Comment a-t-il été calculé ? Réponses.



La commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (CIASE) s'est appuyé sur une enquête en population générale, menée par l'INSERM, pour évaluer le nombre de victimes en France entre 1950 et 2020. -

THOMAS COEX / AFP

Publié le 6/10/2021 à 19:36

[Église \(/48/sections/eglise\)](#)

Mardi 5 novembre, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (CIASE) a rendu son rapport aux conférences des évêques de France et des religieux de France, au terme de près de 3 ans de travail. Il fait état de **330 000 victimes d'une agression sexuelle** **(/37113/article/330-000-victimes-dabus-sexuels-dans-leglise-revele-le-rapport-sauve)** au sein de l'Eglise alors qu'elles étaient mineures, dont 216 000 auraient été abusés par des prêtres, diacres,

religieux ou religieuses. Un chiffre bien au-delà de ce qui avait été annoncé lors du point d'étape en mars dernier. Comment les données du rapport ont-elles été calculées ?

A l'origine du chiffre, un sondage

La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (CIASE) s'est basée sur **une enquête en population générale** (<https://www.ciase.fr/rapport-final/>) pour estimer le nombre de personnes ayant été victimes d'une agression sexuelle durant sa minorité par un clerc ou un laïc. Cette enquête, diligentée par l'INSERM, repose sur un échantillon par tirage semi-aléatoire de panélistes. Autrement dit, 243 601 panélistes d'une société travaillant avec l'institut de sondage Ifop ont été invités à répondre, via internet, au questionnaire confectionné par l'INSERM après avoir été sélectionnés de façon aléatoire par un algorithme. Au final, les questionnaires de 28 010 panélistes, représentatifs des Français (âge, sexe, région, profession...) ont été retenus. L'enquête a été réalisée fin 2020 - début 2021.

À lire aussi



(/37128/article/sanctions-levee-du-secret-de-la-confession-reforme-de-leglise-les)

Sanctions, levée du secret de la confession, réforme de l'Eglise : les recommandations chocs du rapport Sauvé (/37128/article/sanctions-levee-du-secret-de-la-confession-reforme-de-leglise-les)

La méthode de calcul de la commission Sauvé

Sur les 28 010 personnes ayant répondu aux questions de l'INSERM, 118 ont déclaré avoir été abusées durant leur minorité par un membre du clergé (prêtre, diacre, religieux, religieuse), soit 0,42%. Parmi ces 118 personnes abusées, 92 sont des hommes (78,5%) et 25 des femmes (21,5%). Soit respectivement 0,33% et 0,09% des personnes interrogées. Les enquêteurs de l'INSERM ont ensuite transposé ces données à la population française de plus de 18 ans au 1^{er} janvier 2021, soit 51,4 millions de personnes. On obtient ainsi le chiffre de 170 000 hommes et 46 000 femmes victimes d'une agression sexuelle durant leur minorité **par un membre du clergé (/famille-education/psychologie/abus-sexuels-dans-la-tete-des-pretres-abuseurs-244212)**, soit un total de 216 000.

Pour atteindre le chiffre de 330 000 victimes, il convient d'ajouter les personnes ayant été abusées durant leur minorité par des laïcs travaillant ou œuvrant dans des établissements ou mouvements catholiques. Selon les résultats du sondage, 20 personnes déclarent avoir été agressées par une personne s'occupant du catéchisme (0,8%), 20 par une personne travaillant dans un établissement scolaire catholique (0,8%), 6 par une personne travaillant dans un internat catholique (0,2%), 5 par un animateur scout (0,2%) et 2 par une personne animant un mouvement de jeunesse catholique non-scout (0,1%). Soit un total de 53 personnes (0,19%). Ce nombre rapporté à la population générale, on obtient 98 000 victimes de laïcs en mission d'Eglise.

L'addition des deux résultats donne un total de 313 000 victimes de clercs et de laïcs. Le rapport de l'INSERM n'indique pas avec précision comment il est arrivé au chiffre de 330 000. Ce chiffre n'est donc pas un décompte du nombre de cas mais une extrapolation. Jean-Marc Sauvé l'a rappelé mardi 5 octobre au cours de la présentation des conclusions de son rapport. *« Il s'agit d'une estimation statistique, mais notre intime conviction est que ce chiffre de 330 000 nous approche plus de la vérité »* que les 7 500 victimes recensées après l'appel à témoignages de la CIASE et son enquête dans les archives de l'Eglise et de l'Etat.

À lire aussi



(/37120/article/abus-sexuels-ce-que-la-commission-sauve-a-decouvert-dans-les-archives-de-leglise)

Abus sexuels : ce que la commission Sauvé a découvert dans les archives de l'Eglise
(/37120/article/abus-sexuels-ce-que-la-commission-sauve-a-decouvert-dans-les-archives-de-leglise)

La répartition des victimes dans le temps et selon l'âge

Plus de la moitié des victimes de clercs (le détail n'est pas donné pour les laïcs) sont aujourd'hui âgées de plus de 60 ans (56%). Un peu moins d'un quart (23,7%) sont âgées entre 40 et 59 ans et 20% ont entre 18 et 39 ans.

Les abus par des clercs se sont majoritairement déroulés durant les années 1940-1969 (55,9%), soit 120 700 victimes sur 29 ans et une moyenne de 4 163 personnes abusées par an. Ces abus représentent 22,1% du total durant les années 1970-1989, soit 47 730 victimes sur 19 ans et une moyenne de 2512 victimes par an. Dans les années 1990-1999, le sondage de l'INSERM fait état de 13,3% d'abus, soit 28 728 victimes sur 9 années et une moyenne de 3 192 victimes par an. Enfin, les années depuis 2000 comptabilisent 8,7% des abus, soit 18792 victimes sur 20 ans et une moyenne de 939 victimes par an. Il s'agit là de chiffres absolus, qui ne tiennent pas compte de l'évolution du nombre de fidèles et de prêtres d'une décennie à l'autre. C'est la raison pour laquelle le rapport de l'INSERM prend soin de calculer le pourcentage de personnes qui, ayant pratiqué dans l'enfance une activité en lien avec

l'Eglise, déclarent avoir été abusées par un membre du clergé (le taux de prévalence). Ces pourcentages sont respectivement de 0,6% **pour les années 1940-1969 (/37087/article/1950-1980-annees-noires-des-abus-sexuels-dans-leglise)**, 0,4% pour les années 1970-1989 et 0,4% depuis 1990.

Une absence de données sur les agresseurs mais...

Si le sondage de l'INSERM permet de connaître le sexe de l'auteur des agressions sexuelles (des hommes dans 93% des cas), il ne donne pas d'estimation sur le nombre total d'auteurs d'abus sexuels dans l'Eglise. Toutefois, grâce à une analyse comparée avec d'autres pays, les enquêteurs de l'INSERM estiment à 5% le nombre de membres du clergé (115 000 prêtres et religieux + 2 600 diacres) ayant commis des crimes ou délits sexuels sur mineur au cours de la période étudiée, soit 5 900 clercs. Un **chiffre supérieur donc aux 2900 à 3200 clercs (/37109/article/abus-sexuels-dans-leglise-jean-marc-sauve-devoile-de-premiers-chiffres)** comptabilisés par la CIASE à partir des témoignages de victimes reçus et **des investigations menées dans les archives (/37120/article/abus-sexuels-ce-que-la-commission-sauve-a-decouvert-dans-les-archives-de-leglise)**. « *Si l'on rapporte cette estimation au nombre de 216 000 personnes abusées, chaque abuseur aurait agressé en moyenne 36 personnes mineures tout au long de son activité sacerdotale* », écrit le rapport de l'INSERM. Les conclusions des études sur le nombre de victimes par pédocriminel divergent. « *Certaines parlent de 25*, a indiqué Jean-Marc Sauvé. *D'autres, comme aux Etats-Unis, démontrent que les prédateurs qui s'en prennent à des enfants pré pubères peuvent faire régulièrement plus de 150 victimes* ».

À lire aussi





(/37135/article/abus-sexuels-dans-leglise-comment-en-parler-a-nos-enfants)

Abus sexuels dans l'Eglise : comment en parler à nos enfants ? (/37135/article/abus-sexuels-dans-leglise-comment-en-parler-a-nos-enfants)

Antoine Pasquier (/230/auteurs/antoine-pasquier)

TAGS : ABUS SEXUELS (HTTPS://WWW.FAMILLECHRETIENNE.FR/5659/MOTS-CLES/ABUS-SEXUELS)



**famille
chrétienne**

[Archives \(https://www.famillechretienne.fr/archives/index\)](https://www.famillechretienne.fr/archives/index) - **[Qui sommes-nous ?](https://www.famillechretienne.fr/archives/index)**
[\(https://boutique.famillechretienne.fr/content/qui-sommes-nous\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/qui-sommes-nous) - **[Politique de confidentialité](https://boutique.famillechretienne.fr/content/politique-de-confidentialite)**
[\(https://boutique.famillechretienne.fr/content/politique-de-confidentialite\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/politique-de-confidentialite) - **[Mentions légales et](https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu)**
[CGU \(https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu) - **[FAQ](https://boutique.famillechretienne.fr/content/faq)**
[\(https://boutique.famillechretienne.fr/faq\)](https://boutique.famillechretienne.fr/faq) - **[Contact](https://boutique.famillechretienne.fr/content/contactez-nous)**
[\(https://boutique.famillechretienne.fr/content/contactez-nous\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/contactez-nous) - **[Publicité](https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite)**
[\(https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite) - **[Paramètres des cookies](https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite)**